

TOURNOI 2 hcp



03 juillet - 04 juillet 2024

06 juillet - 07 juillet 2024



ORGANISATION

Ouverture des inscriptions à compter du 1^{er} janvier 2024 au 02.96.85.13.08.

Ce tournoi homologué, est organisé par le Bowling Club de la Rance à TADEN-DINAN dans les Côtes d'Armor et ouvert à tous les licenciés(ées) en règle avec la FFBSQ. Il se jouera en doublette avec handicap. Le handicap sera calculé selon la moyenne du joueur(se), sur la base de 70% de la différence à 220, pris sur le dernier listing paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition. Il sera limité à 60 quilles maximum par joueur(se).

NOMBRE D'INSCRITS :

Ce tournoi sera limité aux :

Cinquante (50) premières équipes inscrites, et ne pourra être maintenu qu'à la condition expresse qu'il y ait un nombre suffisant d'équipes engagées.

MODALITES:

Chaque licencié effectuera douze lignes. Les 6 premières se joueront en 2 séries de 3 lignes avec un décalage 3 pistes vers la droite après la première série et les 6 autres de la même façon. L'attribution des pistes se fera par tirage au sort.

Le classement final sera effectué sur le total des 24 lignes de la doublette.

HORAIRE : Reconditionnement des pistes à chaque tour.

Poule Locale : Mercredi 03 juillet et jeudi 04 juillet à 19h30

* 1 et 2) Poule A : Samedi 06 juillet 2024 à 08h30 et 15h00

* 1 et 2) Poule B : Samedi 06 juillet 2024 à 12h00 et 18h00

* 1 et 2) Poule C : Dimanche 07 juillet 2024 à 08h30 et 15h00

* 1 et 2) Poule D : Dimanche 07 juillet 2024 à 12h00 et 18h00

* **Priorité aux joueurs extérieurs à la région**

REGLEMENT :

Durant toute la durée de la compétition, il sera formellement interdit de consommer des boissons alcoolisées sur les pistes et les approches.

La consommation de boissons non alcoolisées sera autorisée sur l'aire de jeu, à condition que le liquide soit dans un récipient hermétique incassable.

Une tenue correcte sera exigée et le port d'une chemise ou d'un maillot au club d'appartenance sera obligatoire.

Tous les règlements généraux de la FFBSQ seront applicables à ce tournoi.

Le tournoi sera placé sous la direction du responsable de la compétition : **M. Anthony Fabre.**

Tous litiges non prévus au présent règlement et survenant au cours de la compétition seront tranchés par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

ENGAGEMENT :

L'engagement est fixé à 134,00€ par équipe, payable à l'inscription. Règlement par espèces ou chèque.

Pas de paiement par carte bancaire au centre (Chèque libellé à l'ordre du Bowling Club de la Rance)

INSCRIPTION :

Dinan Bowling
Tournoi de juillet
8 rue de la Tramontane
22100 TADEN
Téléphone : 02.96.85.13.08

Mail : dinanbowling@orange.fr



ATTENTION

Toute inscription prise par mail ne pourra être enregistrée comme définitive qu'à réception du bulletin d'inscription et du règlement correspondant.

BILAN FINANCIER (50 doublettes):

Bilan 50 équipes		Récompenses 50 équipes			
50 équipes x 134€	6700,00 €	1er	300,00 €	7ème	140,00 €
1200 lignes x 3,60€	-4320,00 €	2ème	260,00 €	8ème	120,00 €
Frais organisation	-560,00€	3ème	240,00 €	9ème	100,00 €
Indemnités	1820,00€	4ème	220,00 €	10ème	80,00 €
		5ème	190,00 €		
		6ème	170,00€		

DINANAN!

BOWLING

The image features the text 'DINANAN!' in a large, bold, pink font at the top, followed by 'BOWLING' in a large, bold, white font below it. The text is set against a dark grey background. A thin pink line runs diagonally across the middle, separating the two words. To the right of 'DINANAN!', there are four small white triangles pointing right, arranged in a slightly curved pattern. Below 'BOWLING', there are several horizontal lines in shades of pink and green, suggesting motion or a bowling lane.